

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

MultiEx 3D-E14 RM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Nettoyant électronique pour les systèmes de pulvérisation et d'immersion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	kolb Cleaning Technology GmbH	
Rue:	Karl-Arnold-Str. 12	
Lieu:	D-47877 Willich	
Téléphone:	+49-2154-947938	Téléfax: +49-2154-947947
e-mail:	info@kolb-ct.com	
Interlocuteur:	Herr Linker	Téléphone: +49-2324-97980
e-mail:	christian.linker@kolb-ct.com	
Internet:	www.kolb-ct.com	
Service responsable:	Labor/ QS	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49/ (0) 23 24/ 979817 (EU)
+61 4 19 809 805 (Australia)
+1 970 443 9233 (USA)
Schweiz: 145

Information supplémentaire

Australia:	USA:
kolb Cleaning Technology AP PTY LTD	kolb USA LLC
6/150 Canterbury Road	410 Sunset, Unit C
NSW 2200 Bankstown	80501 Longmont – CO
Phone: +61 2 97900273	Phone 001- 970-532-5100
Mobile +61 4 19 809 805	Mobile: 001- 970-443-9233

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
Mentions de danger:
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2-aminoéthanol, éthanolamine

Mention Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 2 de 10

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils supplémentaires

UFI: 91D0-10DW-S009-F9RR

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Nettoyeurs sur la base de détergents (EG 648/2004 VO): glycols, alcools, alcalis, dérivés phosphoniques.

Formule: MultiEx 3D-E14 RM

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
111109-77-4	dipropylene			15 - < 20 %
			01-0000015420-83	
34590-94-8	Dipropylene glycol monomethyl ether, Isomerengem			10-< 15 %
	252-104-2		01-2119450011-60	
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol			1-< 5 %
	203-905-0	603-014-00-0		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H332 H312 H302 H319 H315			
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine			1-< 5 %
	205-483-3	603-030-00-8		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H332 H312 H302 H314			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			1-< 3 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 3 de 10

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 4 de 10

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant électronique pour les systèmes de pulvérisation et d'immersion

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)-propanol	50	308		VME (8 h)	
111-76-2	2-Butoxyéthanol	10	49		VME (8 h)	
		50	246		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
111-76-2	2-Butoxyéthanol	Acide 2-butoxyacétique (après hydrolyse)/(g créatinine)	100 mg/g	Urine	en fin de poste de travail

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
102-71-6	2,2',2"-Nitrilotriethanol			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	6,3 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	5 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,1 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,25 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,25 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	13 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 5 de 10

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
102-71-6	2,2',2"-Nitrilotriethanol	
Eau douce		0,32 mg/l
Eau de mer		0,032 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,7 mg/kg
Sédiment marin		0,17 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,151 mg/kg
Air		5,12 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	neutre
Odeur:	spécifique
pH-Valeur (à 20 °C):	11,0

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	[voir 9.2] °C

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 6 de 10

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 0,99 g/cm³Hydrosolubilité:
(à 20 °C) pleine eau**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique:
(à 20 °C) 30,0 mPa·s

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

Non soumis aux exigences du § 4 de l'Ordonnance sur les substances dangereuses (GefStoffV).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 7 de 10

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
111109-77-4	dipropylène				
	orale	DL50 mg/kg	3300	Ratte	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	kaninchen	
34590-94-8	Dipropylène glycol monométhyl ether, Isomerengem				
	orale	DL50 mg/kg	5130	Ratte	
	cutanée	DL50 mg/kg	13000- 14000	Kanincheb	
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol				
	orale	DL50 mg/kg	470	Rat	
	cutanée	ATE mg/kg	1100		
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine				
	orale	DL50 mg/kg	1515	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	1025	Lapin	IUCLID
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 8 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
111109-77-4	dipropylène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h			
34590-94-8	Dipropylène glycol monométhyl ether, Isomerengem					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >10000 mg/l	96 h	Pimephales promelas (Amerikan. Elritze)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >969 mg/l	96 h	Alge		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1919 mg/l	48 h	Daphnia magna (Wasserfloh)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 12 mg/l		Daphnia magna (Wasserfloh)		
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1490 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus		
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 65 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
111109-77-4	dipropylène				
	Zahn-Wellens-Test (Methode C.9)	25%	28		
	schwer biologisch abbaubar				
34590-94-8	Dipropylène glycol monométhyl ether, Isomerengem				
	OECD 301E	>70%	28		
	biologisch abbaubar				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
111109-77-4	dipropylène	0,42
34590-94-8	Dipropylène glycol monométhyl ether, Isomerengem	-0,6
111-76-2	2-butoxyéthanol, butylglycol, ether monobutylique d'éthylène-glycol	0,81 (25°C)
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	-1,91 (25°C)

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
111109-77-4	dipropylène	4		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 9 de 10

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 9,4 % (93,06 g/l)

2004/42/CE (COV): 9,4 % (93,06 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

MultiEx 3D-E14 RM

Date de révision: 29.11.2018

Code du produit: 090646-RM

Page 10 de 10

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)